



Ville de Durbuy  
Basse Cour, 13  
B- 6940 Barvaux S/O

Vos références : T337243

## AUTORISATION DE CHANTIER ET DE POSE DE SIGNALISATION 136-2018

Le Bourgmestre de la Ville de Durbuy

Vu l'article 78 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière (MB 9/12/1975),

Vu l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999),

AUTORISE

l'entreprise « **SPRL SIMON Jean-Luc** »

 Rue du Bourg, 12 à 6666 WIBRIN  061 28 90 93  061 28 90 91

Responsable chantier : M. Jean-Philippe SIMON  0497 97 38 87

effectuant des travaux de raccordement électrique du bâtiment en construction pour la CBC, en trottoir,  
pour le compte d'ORES

➤ à BARVAUX S/O – En Charotte et Vieux Chemin de Petithan

**entre le 12 et le 30 novembre 2018**

- à interdire le stationnement aux abords et le long du chantier ;
- lors des travaux En Charotte, sur la portion sise entre le Vieux Chemin de Petithan et le rond-point route de Marche, à interdire la circulation sur la bande de circulation dans le sens vers le centre de Barvaux et à mettre en place un itinéraire de déviation via le Vieux Chemin de Petithan ;
- à placer la signalisation routière telle qu'elle est imposée par l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999), à l'exclusion de toute autre, tenant compte notamment de la catégorie des chantiers envisagés ; y compris en raison de la disposition des lieux, des signaux C.43 fixant la limite de vitesse à 30 km/h ;
- à mettre en place les signaux B19 et B21 sur le tronçon de voirie concerné.

**L'entreprise prendra toute mesure utile afin de sécuriser les trous et/ou tranchées laissés ouverts (balisage, lampes, ...), et mettra tout en œuvre afin de ne pas entraver le passage des bus de transport scolaire.**

**La signalisation qui en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.**

L'administration communale de Durbuy dégage toute responsabilité en rapport ou relative aux accidents ou dommages pouvant résulter ou être causés par cette autorisation.

Durbuy, le 9 novembre 2018.

Le Bourgmestre,

Philippe BONTEMPS.

**A contacter PRÉALABLEMENT pour état des lieux :**

**Responsable communal : Jean ANCIA – 0475 55 86 07**

**Responsable SPW : Ing. Dominique ETIENNE, Chef du district – 084 22 59 42**

